

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Delage, 21 juin 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[21 juin 1873](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Delage](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméDelage a informé Godin qu'il allait quitter la France pour rejoindre son père, déporté en Nouvelle-Calédonie. Godin prévient Delage qu'il pourrait avoir d'amers regrets en accomplissant le voyage sans s'être concerté avec son père. Godin a recueilli des informations sur les déportés : les déportés sur l'île des Pins jouissent d'une assez grande liberté relative, mais les outils font défaut pour cultiver la terre et construire des maisons, aussi sont-ils réduits à l'inactivité ; les colons sont livrés à eux-mêmes ; on y vit du travail de la terre et non de la plume. Godin avertit Delage que sa présence et celle de son frère aux côtés de son père serait une difficulté supplémentaire pour lui s'ils ne savaient vivre du travail de leurs mains.

Notes

- Lieu des destination : d'après l'index du registre de correspondance.
- Les communards condamnés à la déportation simple étaient déportés sur l'île des Pins en Nouvelle-Calédonie ; un Jean François Delage dit Liofort, géomètre et communard, père de cinq enfants né à Marle (Aisne) en 1813, fut déporté en 1872 (voir en ligne <https://maitron.fr/spip.php?article56921>,

consulté le 25 décembre 2022).

Mots-clés

[Conditions de travail](#), [Information](#)

Lieux cités

- [Île des Pins, Nouvelle-Calédonie \(France\)](#)
- [Nouvelle-Calédonie \(France\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (13)

Collation4p. (300r, 301r, 302v, 303r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 21 Juin 79

Monsieur Delage,

J'ai reçu votre lettre du 10^e dans laquelle vous m'informez de votre intention de quitter la France, pour aller rejoindre votre père.

Je ne puis que vous féliciter du sentiment qui vous anime, mais malgré cela j'ai cru devoir prêter attention sur ce qui se dit des départés, depuis votre lettre.

La détermination que vous prenez me paraît devoir être très-réfléchie, car elle est très-grave.

Il est surtout un point

sur lequel j'appelle
votre attention. Si c'est
la demande de votre père
que vous allez le rejoindre
je n'ai pas d'observations
sérieuses à vous faire sur
votre départ. Mais si au
contraire vous allez à la
N^o Calédonie sans qu'
les choses soient concertées
avec lui, je ne vous dirai
rien que vous pour-
riez vous ménager d'amers
regrets, et sans doute être
un sujet d'embarras et
de peine pour votre père.
Si au contraire il vous
a donné lui-même ses
instructions je vous
engage à considérer
ma lettre comme nulle.

avance. Dans tous les ca-
s, voici les observations que
j'ai à vous faire :

Les déportés à l'île des pe-
jouisent d'une assez grande
liberté relative, mais c'est
un pays complètement neuf,
où tout est à faire et où il
paraît que l'administration
n'a pas su faire arriver
les choses nécessaires au
colon. Les outils font
défaut pour travailler la
terre et pour construire de
maisons, de sorte que les
déportés seraient malgré ce
condamner à l'inactivité.
Vous ne perdez sans doute
pas de vue que chaque
colon là-bas est abandon-
né à lui-même, obligé
de travailler pour son propre

compte à créer tout ce
 qui est nécessaire à ses
 besoins. Ce n'est guère de
 la plume qu'on peut vivre
 là-bas, c'est surtout du
 travail de la terre. Il faut
 savoir manier la pelle, la
 pioche, et la bêche, se
 servir des outils tranchants,
 il faut enfin être laboureur
 et artisan avant tout.

Notre présence et celle de
 votre père auprès de votre père
 ne seraient qu'une difficulté
 de plus pour lui si vous
 ne saviez vivre du travail de
 vos mains, et déjà les bes-
 oins qui veulent le faire
 ne le peuvent pas toujours
 faute d'outils et d'instru-
 ments. Méditez bien sur
 toutes ces choses et voyez si vous
 trouvez prudent de partir.

Arrivera-t-il à nous pour s'occuper de nos intérêts
 de nous
 de nous